

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 20 septembre 2016 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SÉANCE PUBLIQUE :

1. TAXE SUR LA DISTRIBUTION GRATUITE D'ÉCRITS PUBLICITAIRES "TOUTES-BOÎTES" :MODIFICATION.
2. CIMETIÈRE DE FLÉRON - ANCIEN : ABROGATION DE LA DÉCISION DE SUPPRESSION DE LA CONCESSION " CP 1212 ""
3. RATIONALISATION DES COLLECTES : DÉSSAISISSEMENT EN FAVEUR D'INTRADEL.
4. DÉPLACEMENT SENTIER 58 - REFUS
5. PCS - CONVENTION DE COLLABORATION AVEC SPOT: ARRÊT DES TERMES DE LA CONVENTION À INTERVENIR.
6. PCS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CPAS DE FLÉRON: ARRÊT DES TERMES DE LA CONVENTION À INTERVENIR.
7. TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ À L'ÉCOLE DU VIEUX TILLEUL DE RETINNE (SUBVENTION PPT) : CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
8. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE MULTISPORTS RUE DE LA CITÉ À RETINNE - CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHE
9. ESPACE MULTISPORTS RUE DE LA CITÉ À RETINNE – COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT : DÉSIGNATION.
10. BUDGET 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-DENIS À FLÉRON : APPROBATION.
11. BUDGET 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINTE-JULIENNE À RETINNE : APPROBATION.

12. BUDGET 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE NOTRE-DAME À ROMSÉE : APPROBATION.
13. BUDGET 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE VIERGE DES PAUVRES DE MOULINS-SOUS-FLÉRON : AVIS.
14. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE : GARANTIE D'EMPRUNT
15. MAISON COMMUNALE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS GRANDEUROP RETINNE: OCTROI D'UNE SUBVENTION
16. MAISON COMMUNALE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS GRANDEUROP RETINNE : DÉSIGNATION .
17. CONTENTIEUX JUDICIAIRE : AUTORISATION D'INTERJETER APPEL.
18. VÉRIFICATION DE LA SITUATION DE CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE - PV
19. ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET D'UN SYSTÈME DE GESTION DU TEMPS DE PRÉSENCE : CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
20. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA HALLE DES TRAVAUX - PHASE 1 :CHOIX DU MODE DE PASSATION ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ
21. COMMUNICATIONS.

SÉANCE A HUIS CLOS :

1. ÉCOLE DU BOUNY - RATIFICATION
2. ÉCOLE DE ROMSÉE - RATIFICATION
3. ÉCOLE LAPIERRE - RATIFICATION
4. ÉCOLE LAPIERRE - RATIFICATION
5. ÉCOLE DE ROMSÉE - RATIFICATION
6. ÉCOLE DE ROMSÉE - RATIFICATION
7. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
8. ÉCOLE "AU VIEUX TILLEUL" - RATIFICATION
9. ÉCOLE DE MAGNEE - INTERRUPTION DE CARRIÈRE

10. ÉCOLE LAPIERRE - CONGÉ POUR PRESTATIONS RÉDUITES JUSTIFIÉES PAR DES RAISONS DE CONVENANCE PERSONNELLE
11. ÉCOLES DU FORT/DE MAGNÉE - CONGÉ POUR EXERCICE PROVISOIRE D'UNE MÊME FONCTION AU SEIN D'UN AUTRE POUVOIR ORGANISATEUR
12. ÉCOLES COMMUNALES - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL
13. ÉCOLES COMMUNALES - RENONCIATION PÉRIODES
14. PERSONNEL COMMUNAL : NOMINATION À TITRE DÉFINITIF D'UN CHEF DE BUREAU ADMINISTRATIF – A.1.
15. PERSONNEL COMMUNAL : RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'AGENTS TECHNIQUES EN CHEF D.9.
16. PERSONNEL COMMUNAL : RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE GRADUÉS SPÉCIFIQUES B.1. (ÉDUCATEURS DE RUE).
17. PERSONNEL COMMUNAL - PROCÉDURE DISCIPLINAIRE
18. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
19. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
20. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe DELCOMMUNE.

Roger LESPAGNARD.